Bulletin de l'Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM)
Affiliée à la Fédération des Moulins de France (FDMF)

N° 28
Décembre 2016

Tourne Moulin...

Viro Moli

www.moulins-en-perigord.fr

Edito

DROIT DE SUITE

Afin de démontrer les incohérences des recommandations de certains technocrates de rivières, concernant la restauration de la continuité écologique, notamment sur la Dronne, l'APAM n'a eu de cesse de se comporter en lanceur d'alerte. Raison pour laquelle, notre association s'est adressée au Préfet du Bassin Adour-Garonne tout en sollicitant la médiation du Président de Conseil départemental. Mais nous vivons dans un monde où il est plus facile de faire éclater les atomes que les préjugés.

Lanceur d'alerte, nous l'avons été et nous l'avons fait savoir. Les bons propriétaires de moulins que nous sommes ont toujours respectés les directives de la DDT. Mais ils ne comprennent pas qu'une directive européenne, d'une simplicité enfantine, soit devenue une absurdité, une véritable usine à gaz. Tout comme ils ne comprennent pas le zèle de ces technocrates qui se refusent à voir la réalité comme l'a rappelé le directeur d'EPIDOR, le 23 novembre, à l'Assemblée nationale, lors d'une Table Ronde sur ''l'usage et la gestion équilibrée des cours d'eau".

Des solutions existent. Aussi bien pour combattre, entre autres, la pollution (installation de filtres nanométriques dans les stations d'épuration) afin de permettre une bonne qualité de l'eau comme le demande la directive européenne, que pour arriver à la restauration de la continuité écologique pour faciliter la circulation des sédiments et des poissons dont nous n'avons pas la certitude de leur retour comme l'a d'ailleurs rappelé le directeur d'EPIDOR, le 23 novembre, à l'Assemblée nationale en déclarant ''Pourquoi (…) aller embêter des moulins sur des affluents alors même qu'on n'arrive pas à régler de façon complète, permanente et définitive le verrou principal" que représente les barrages de Bergerac, Tuilières et Mauzac.
Noël sera célébré dans quelques jours. A l'APAM, nous sommes de grands enfants propriétaires de moulins et nous savons que nous n'avons pas de cadeau à attendre du Père Noël des technocrates. A ce jour, nous n'avons pas été écoutés voire entendus. Nous pourrions bien assister à un revirement de situation.

Pour éviter que ne disparaissent à jamais le 3ème patrimoine de France, nous venons d'écrire à Madame la Préfète de la Dordogne pour solliciter un rendez-vous et de rappeler au Président du Conseil départemental de la Dordogne que ça gronde sur la Dronne.
Nous savons qu'une minorité de propriétaires de moulins, inconsciemment, n'appliquent pas avec assiduité les directives de la DDT, tout comme certains riverains. Un peu de concertation entre tous les acteurs devraient permettre de trouver des solutions (canaux de contournement, passes mixtes…) pour que tournent et vivent nos moulins en Dordogne car nous ne refusons pas la continuité écologique.

Le monde est loin d'être parfait, mais ensemble nous avons la possibilité de tout mettre en œuvre pour nous y rapprocher en bonne intelligence d'ici 2023 puisque la loi biodiversité nos donne un délai de 5 ans.
En cette période de l'année, je vous souhaite à vous et à votre famille de bonnes fêtes et je vous donne rendez-vous, le 4 mars prochain, à Carsac-Aillac, pour assister à notre prochaine assemblée générale où nous allons inviter Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat.

Alain PERIER

Sommaire

Du grain à moudre	pages 2 et 3
Voyage d'études	pages 4 et 5
Et encore du grain à moudre	page 6
Continuité écologique	page 7
Les moulins à Périgueux	page 8

Calendrier 2017

4 mars : A.G. à Carsac-Aillac
1er et 2 avril : Ronde des Moulins
17 juin : Sortie de printemps
29, 30 juin et 1er juillet : Félibrée à St Astier

Du grain à moudre

En ce début d'année, une nouvelle saison importante se présente pour notre association. L'APAM sera plus que jamais présente sur le terrain et surtout à l'écoute de ses adhérents. Mais il n'est pas inutile de revenir sur les derniers six mois avec quelques échos sur notre présence à la Félibrée à St Aulaye, au Festival d'Epouvantails à Marquay, à la Fête des Vieux Métiers à Salignac, à la Fête des Métiers du Patrimoine à Saint-Geniès…
Entre temps, nous avons inauguré le sixième et dernier chemin de meuniers à Ste Mondane, reçu des collègues lors d'un voyage d'études et participé à une balade, avec La Ligue contre le cancer, à la découverte des moulins de l'Enéa.
2017 commencera avec la tenue de notre assemblée générale qui fixera nos prochains temps forts pour les années à venir. Dans la foulée, nous préparerons les prochaines Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier avant notre sortie de printemps au mois de juin.

De Saint-Aulaye à Carsac

L'APAM était présente à la dernière Félibrée à St Aulaye avec les maquettes de Pierre Vergne. Elie Coustaty, assisté de Patrick Hautefaye et de Jean-François Dumas ont assuré pendant 3 jours les animations sur le stand de notre association qui a connu un véritable succès.
Quelques semaines plus tard, les maquettes se retrouvaient à la Fête des Vieux métiers à Salignac, au Festival des Epouvantails, à la Fête des Métiers du Patrimoine à St Geniès avec Elie Coustaty qui avait repris du service et qui était également présent, fin septembre, à Terrasson. La saison des animations s'est achevée, en octobre, avec la traditionnelle marche de la Ligue contre le cancer où Alain Périer a tenu le rôle de guide sur le parcours le long de la vallée de l'Enéa, à Carsac, en passant par le moulin de Touron, ancienne carderie qui traitait le chanvre, le moulin de Papier transformé en ferme aquacole, le moulin de l'Enéa dans son jus et le moulin Neuf que les marcheurs ont pu découvrir. Visiblement, le monde des moulins s'ouvre de plus en plus au grand public.

Inauguration

Toute histoire a une fin, comme celle des chemins de meuniers du Pays de Fénelon qui s'est achevée avec l'inauguration, à Ste Mondane, du dernier parcours pour ce territoire labellisé Randoland. Continuant la valorisation de nos moulins, ce territoire comptabilise 6 chemins de meuniers ouverts au public avec de nombreux outils de découverte : 96 panneaux explicatifs, 9 stations ludiques et interactives, une application numérique et des fiches énigmes Randoland sur 55 km de randonnées pleine nature avec 32 moulins à découvrir dont 2 en fonctionnement. D'autres chemins devraient devenir opérationnels d'ici la fin de l'année avec celui sur la Loue, bâti par Bram Huisjman, dont le repérage a eu lieu le 11 octobre. Un mois plus tard, lors du conseil d'administration qui s'est tenu à St Médard d'Excideuil, le projet est devenu réalité en présence de Mr Lamonerie, conseiller départemental et président de la communauté de communes du Pays de Lanouaille. Entre temps, Patrick Hautefaye avait œuvré pour la réalisation de trois parcours autour du moulin de La Tour Blanche. Une rencontre à Ribérac en présence du staff de la communauté de communes et de la directrice de l'office de tourisme a permis de jeter les bases de ces prochains chemins de meuniers. Le parcours de Sadillac, autour du moulin à vent de Citole, dans le Bergeracois, ne devrait pas tarder à être porté sur les fonts baptismaux. Vézac, Ste Nathalène, St Vincent le Paluel, Belvès et Sarlat sont en phase d'études. A la demande de Jacqueline Lavergne, nous avons eu l'occasion de présenter un projet à la Communauté d'Agglomération de Périgueux. Notre pari, pour avoir 24 chemins de meuniers pour 2018, pour les 24èmes Journées Européennes des Moulins pourrait bien être tenu.

Nouvelle brochure

Notre précédente brochure, diffusée lors des Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier, a connu le succès avec la présence de 40 sites ouverts au public ! Vous pourrez vous procurer la brochure 2017 avec affiches, lors de l'Assemblée générale pour diffusion, la plus large possible, chez les commerçants et les professionnels du tourisme de votre territoire.
Pour s'assurer d'une grande diffusion de cette brochure, nous avons envisagé sa diffusion par l'ensemble des offices de tourisme de notre département.
Jusqu'à maintenant, nous ne diffusions que le temps des Journées Européennes des Moulins. Nous allons faire en sorte que la présentation de nos moulins soit assurée aux journées du patrimoine voire plus, de la prochaine Ronde des Moulins à la Ronde des Villages au Pays de Fénelon.

NOUVEAUTE

C'était prévu, c'est fait ! Une Route des Moulins va voir le jour dans les prochaines semaines. Cette route va rejoindre la route du foie gras, des canons et surtout celle de la noix. Notre objectif, qu'elle devienne une route mythique en Périgord car les moulins font partie du patrimoine de notre pays.
Cette route sera « ouverte » le 20 mai pour l'ouverture des Journées Européennes des Moulins. Partir avec la certitude d'être reçu de moulin en moulin, telle sera la possibilité offerte avec cette route. Le visiteur, après avoir téléphoné aux propriétaires, afin de s'assurer de leur présence, pourra ainsi bâtir son itinéraire et une fois sur place, pourra arpenter une boucle PDIPR voire un chemin de meuniers là où il y en aura.

Vu, lu et entendu

Depuis quelques mois l'APAM fait parler d'elle dans les médias. La situation, sur la continuité écologique, nous a permis d'être présent sur le terrain et surtout de nous exprimer. Il faut maintenir cette pression médiatique. Ne serait-ce parce que nos moulins le méritent.
L'information et la communication font partie de notre quotidien. Ne pas communiquer peut coûter très cher. Ne pas diffuser l'information peut être lourd de conséquences.

En août dernier, une équipe de FR3 Périgords est venu en reportage, avant les Journées Européennes du Patrimoine, au moulin du Janicot et au moulin des Ans où nous avons été reçus par Sylvain Claval. A la mi-octobre, l'APAM a été sollicitée par l'office de tourisme du Pays de Fénelon pour un reportage au moulin du Janicot, avec la revue "Rando balades", dans le cadre de la Ronde des Villages en vue de la prochaine Ronde des Moulins qui se déroulera le 1er et le 2 avril 2017.

Suivez le guide…

Cette année, avec France Bleu Périgord, nous préparerons les prochaines Journées Européennes des Moulins en rendant visite, en mai prochain, à nos amis du Périgord Vert pour en savoir +, connectez-vous sur le site de l'association à partir de la mi-mars

Voyage d'études

Ils sont venus et repartis semblent-ils satisfaits de leur séjour en Périgord !

Le programme concocté par l'APAM avec Patrick Hautefaye comme ordonnateur a été respecté tout au long des trois jours avec le soleil en prime. A noter l'accueil convivial sur tous les sites visités. Un grand remerciement à toutes celles et à tous ceux qui, dans l'ombre, ont assuré la logistique de ce voyage (cuisiniers, serveuses, chauffeurs, personnel municipal de Lalinde, producteurs) sans oublier des organismes comme le Comité Départemental du Tourisme, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bergerac, l'office de tourisme de Brantôme, Randoland et le Conseil départemental de la Dordogne. Et, bien entendu, à ceux qui ont ouvert leurs moulins et leurs installations.
Au lendemain de la réception, à Périgueux, par les instances départementales, la délégation s'est rendue au moulin du Milieu à Sauvebœuf où nous étions attendus par les trois filles de Charles. Après le discours du président Alain Périer où l'émotion était palpable, Alain Eyquem, président de la FDMF a rendu hommage au gentleman des moulins. Ci-après l'allocution lue par Amélie qui a repris le moulin.

« Nous vous remercions d'être là aujourd'hui. Les amis des Moulins, c'était la seconde famille de notre papa : celle qu'il a su créer, rassembler, fédérer ici, dans ce petit havre de paix.

Le Moulin du Milieu, patrimoine familial depuis 1952, est longtemps resté à l'abandon jusqu'à ce que Charles et Solange en soient propriétaires dans les années 90. La retraite dans la poche, Charles a pris le temps de le restaurer, de l'apprivoiser, et d'apprendre le métier de meunier ! Mais tout cela prend du temps, vous le savez bien.
Quand Charles a décidé de créer l'APAM, je présume qu'il ne pensait pas avoir autant d'adhérents et d'Amis meuniers ou pas !

Nous sommes adhérents à l'APAM et souhaitons continuer à faire vivre ce moulin : le 9 avril dernier, 200 personnes étaient ici pour découvrir le Drayaux, notre ruisseau local et son dernier moulin en activité : nous avons fabriqué 50 kg de farine ! Notre contribution à cette journée a été possible grâce à Jean-Pierre Bazeille, qui en décembre 2015 a pris le temps de venir nous aider à remonter le moulin que Charles n'avait pas eu le temps de faire avant son départ brutal ! Nous voulons encore le remercier pour ses conseils avisés et sa gentillesse !

Et cette journée appelée « Printemps du Drayaux » a été réalisée grâce à une toute nouvelle association « Au fil du Drayaux » forte de près de 100 adhérents et qui veut sensibiliser les riverains propriétaires à entretenir les rives et le ruisseau dans le respect de la loi et de la biodiversité. Nous ne pouvions qu'adhérer à ce projet et notre souhait serait de pouvoir ouvrir aux prochaines journées des Moulins en Mai 2017. Comme papa le faisait...

L'hommage rendu aujourd'hui nous touche beaucoup et nous vous remercions encore de faire vivre l'APAM comme vous le faites, il en serait très fier ! ».

Nous conclurons cet article avec un extrait de l'édito d'Alain Eyquem,le président de la Fédération Des Moulins de France, paru dans la revue Le Monde des Moulins.

« Rentrant du voyage d'étude de notre Fédération en Dordogne, je ne puis m'empêcher de vous faire part de ma grande satisfaction d'y avoir participé. Nous avons pu découvrir des sites remarquables, avec des moulins bien en phase avec l'idée que nous nous faisons de leur véritable avenir : producteurs d'huile de noix par exemple, centres culturels témoins d'un riche passé industriel (forges, papeterie), « chemins de meuniers »qui sillonnent le département en liaison avec les structures départementales, plus de 4000 visiteurs à l'occasion des Journées Européennes des Moulins de mai, des élus présents sur tous les sites visités, un accueil au Conseil Départemental où nous avons pu faire part du désarroi des propriétaires de moulins à eau, à l'heure de la restauration de la dite »continuité écologique » (encore une exception française !) ?*

** 4963 exactement*

Nous avons pu, à ce sujet, constater la grande perplexité des élus qui, de plus en plus nombreux, partagent notre point de vue et s'inquiètent des dépenses qui deviennent effarantes si on globalise les sommes annoncées, alors que les effets escomptés sont loin d'être avérés.

Ce voyage fut l'occasion, pour nous tous, venus des quatre coins de France, de renforcer notre détermination à promouvoir et défendre les moulins en affirmant qu'ils ont bien un avenir. Cela oblige chacun évidemment à s'engager dans l'ouverture de ces précieux témoins, à développer l'accueil sur les sites, à professionnaliser les productions, à les insérer dans les politiques territoriales de développement touristique, à s'engager pour certains à produire de l'électricité et rejoindre ainsi les nombreux producteurs dans le cadre de la transition énergétique, à se rapprocher des DRAC qui nous aident à mettre en évidence la valeur patrimoniale de nos moulins (archéologues et historiens nous sollicitent de plus en plus souvent, en s'étonnant que de nombreux aménagements imposés ne tiennent pas compte du bilan patrimonial des sites). Grande fierté enfin de voir que des associations sur le terrain font preuve de grandes compétences et débordent d'activité. L'Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM) en est un bel exemple ».

Un compte rendu de ce voyage, écrit par Elisabeth Cazenave, est en ligne sur notre site avec une galerie de photographies

Et encore du grain à moudre...

Campagne d'adhésion

Même si certains moulins ne produisent plus, il en reste suffisamment pour rappeler l'importance de leur présence. Ce qu'ils ont été. Ce qu'ils sont devenus. C'est pourquoi, nous devons informer régulièrement et rapidement, non seulement nos adhérents, mais le grand public qui ignore notre existence. Combien de propriétaires de moulins ne sont pas encore adhérents à l'APAM ?

Notre fichier adhérents vient d'être dépoussiéré. Il y a encore quelques retardataires qui n'ont pas encore réglé leur cotisation. Nul doute que cet oubli sera vite réparé.

L'année dernière, il avait été suggéré à chacun des membres de l'APAM de faire un nouvel adhérent. Pour 2017, nous venons d'éditer un nouveau bulletin d'adhésion et le conseil d'administration lance une nouvelle campagne avec pour thème « Vous parrainer un nouvel adhérent, avant le 4 mars (date de l'assemblée générale à Carsac), et vous n'aurez pas de cotisation à payer en 2017 ! ». L'union fait la force, pensez-y.

L'APAM et le tourisme

Le 10 novembre, l'APAM a rencontré Mr Jean-Fred Droin, conseiller départemental et vice-président du Conseil départemental, en charge du tourisme et de la promotion du Périgord pour préparer une brochure sur les moulins de Dordogne en 2018, année européenne du patrimoine culturel ! Nous en avons profité pour faire part de nos projets pour la saison prochaine avec la création de journées découvertes avec les offices de tourisme, pour accompagner des balades, et de journées pédagogiques pour les scolaires et les enfants des centres de loisirs.

Fonds documentaire

Depuis plusieurs mois nous réfléchissons à la création d'une sorte de banque d'informations sur les moulins ! Nous possédons et rassemblons de la documentation, des articles, des livres. Pourquoi ne pas essayer de regrouper toutes ces données ? De le faire avec une bibliothèque d'un village meunier en partenariat avec la bibliothèque départementale.

Lors de notre point presse, en mai dernier, le sujet avait été évoqué avec Mme Régine Anglard, la Vice-présidente du Conseil Départementale en charge de la Culture et de la langue occitane. Nous venons de lui faire parvenir un dossier sur ce projet. Un projet qui pourrait voir le jour avant l'Année Européenne du Patrimoine Culturel en 2018.

Espace pédagogique

Les moulins font partie de notre patrimoine. Ils ne doivent pas disparaître. Ils sont la mémoire du monde rural. L'APAM se propose de participer à la création d'un espace qui pourrait être partagé avec un autre atout touristique, la Rivière Espérance. N'y avait-il pas des moulins à nef sur la Dordogne ?

Raison pour laquelle, un pré-dossier est en chantier pour une étude de faisabilité dans le futur office de tourisme du Pays de Fénelon, entre Quercy et Périgord.

4 mars 2017

Retenez cette date

Carsac-Aillac

Continuité écologique

l'Etat a-t-il autant d'argent à dépenser ?

"La Dronne pourrait dire "J'étais laide en limousin, en Périgord je suis belle ! Là-haut, pas loin d'ici, j'étais noire au creux enfoncé des gorges, et l'ombre de ma prison me faisait plus noire encore. J'allais et venais entre mes schistes cristallins, rives si proches, que souvent le loup aurait franchi ma prairie d'un saut. Dés l'été venu, l'eau que j'assemblais derrière mes écluses ne suffisait plus à mes moulins tout petit et qui pourtant à eux seuls barraient la vallée. Ainsi j'arrivais dans une "combe" profonde, ombragée, superbe, à ma cascade du Chalard. Alors j'ai passé dans les calcaires, ensuite dans les craies et, sans qu'aucun affluent "terrestre" m'ait débarbouillé, me voici propre, avenante, jolie, délicieuse, fraîche et franche, inépuisable, je ne suis plus un torrent d'eau funèbre; je suis une grande source qui coule, une fraîcheur qui va, parce que des flots incontaminés me sont venus des sources de fond qui jaillissent dans mon lit même."

Ces quelques lignes, de Jacques Élisée Reclus, ont plus d'un siècle.

Le 1er juillet, à Aubeterre, lors d'une réunion, il a été annoncé que pour permettre la pêche d'anguilles et de quelques poissons migrateurs sur la Dronne, le coût des travaux avec la réalisation de passes à poissons serait de l'ordre de 4 millions d'euros ! Est-ce raisonnable ? L'Etat a-t-il autant d'argent à dépenser ? Reverrons-nous des migrateurs sur la Dronne ? Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Il serait temps que nos technocrates de rivières cessent de faire croire au grand public que la petite hydraulique a le même impact négatif que la présence des grands barrages.

La hauteur des chaussées de nos moulins et le profil en pente de certaines digues n'ont jamais été un obstacle à la circulation des migrateurs. A croire que nos technocrates de rivières ignorent que les salmonidés ont toujours remonté les cascades naturelles et franchi les chaussées de nos moulins. C'est dans leurs gènes de sauter. Comme en montagne, depuis leur apparition dans la Dordogne et ses affluents, ils ont toujours franchi les cascades et les chaussées des moulins transmettant ainsi leurs gènes sauteurs à leur descendance.

Ont-ils pris le temps de lire "L'Auvézère & La Loue" de Pierre Thibaud et de comprendre comment certains migrateurs remontent nos rivières en passant par le Saut Ruban à St Mesmin, la cascade de la papeterie de Vaux-Payzac et les chaussées des moulins de Malherbeaux et du Pervendoux ?

Et comme l'atteste les trois cartes ci-après, si le saumon était encore présent au XIXe siècle dans le sud-ouest - ce qui est vrai pour le saumon l'est également pour d'autres espèces malgré la présence des chaussées de moulins qui existent depuis l'an mil -, nous constatons qu'ils ont disparu de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne sur la troisième carte.

Faut-il leur rappeler les propos de Vincent Marabout, chercheur, chargé de mission qui œuvre, depuis 2000, au sein de la Conservation du patrimoine départemental pour recenser, étudier et faire connaitre le patrimoine architectural du Périgord *« Les plus anciennes mentions de moulins se rencontrent dans les recueils de chartes des abbayes périgourdines sous les termes molendinum ou moli, mounar étant réservé au droit de bief. Le cartulaire de l'abbaye de Chancelade cite les moulins de Rochereuil (1129, Grand-Brassac), du Pont de Parduz (1168, Montagrier), de Salles (1189, Tocane-Saint-Apre), tous situés sur la Dronne » ?*

Ces moulins avaient des chaussées et les poissons étaient présents dans les rivières et dans les biefs. Mais pourquoi nos technocrates de rivières ne tiennent-ils pas compte des études publiées, des directives ministérielles et des rapports comme celui de madame Françoise Goulard, experte en recherche et prospective de l'Agence de l'eau Adour-Garonne qui déclare « Mon quotidien est de réfléchir tous les jours à 2050. Ce n'est pas de la science-fiction, cela commence à être concret et palpable » (…) « Moins d'eau en quantité, plus chaude et plus salée » ?

Ce que nos technocrates de rivières veulent ignorer, pour imposer la suppression des chaussées de nos moulins voire la construction de passes à poissons sans garantie de revoir des migrateurs ?

Y aurait-il d'ailleurs un technocrate de rivières pour contester les propos de cette experte et pourquoi cet empressement à détruire notre patrimoine meunier, 3ème patrimoine de France, alors que 2018 sera l'Année Européenne du Patrimoine Culturel ?

L'APAM a écrit au Préfet de Bassin Adour-Garonne, un mémoire a été envoyé aux Ministres de l'Environnement, de la Communication et de l'Agriculture. Notre association a demandé à Germinal Peiro, Président du Conseil départemental et d'EPIDOR, sa médiation en vue de trouver une solution à cette situation. Tout espoir n'est pas perdu., mais il ne faudrait pas tarder à trouver des solutions car ça gronde sur la Dronne.

Historique de la présence du saumon dans les rivières françaises

XVIII^{ème} **Fin du XIX^{ème}** **Fin du XX^{ème}**

Les Moulins à Périgueux

Il n'est jamais trop tard…

Même après coup, il n'est pas inutile de rapporter quelques bons événements. Dans le cadre des Journées Européennes des Moulins, en mai dernier, le Service Ville d'Art et d'Histoire de Périgueux a organisé avec ses partenaires une journée qui a connu un grand succès (environ 350 personnes) au Moulin de Sainte Claire.

Avec une découverte historique commentée du site , des expositions sur l'histoire et la vie des Moulins à Périgueux , des promenades en bateaux avec le Club de Canoë Kayak de Périgueux, une présentation de la maison éclusière et des rouages de l'écluse , un vide dressing avec le club Lions « Diamant Noir de Périgueux », des illustrations musicales et réalisations de saynètes autour des traditions meunières par les Croquants d'Escornabiou, sans oublier la terrasse éphémère installée à l'intérieur du moulin tenue par l'Ice Garden Café qui proposait des dégustations d'huîtres, cette manifestation a attiré de nombreux visiteurs.

Un quizz géant sous forme de jeu concours sur les paysages entre rivière et canal et l'histoire des moulins avec des lauréats récompensés par la Dordogne Libre a permis de connaître toute l'histoire du moulin à travers les âges.

Vous voulez en savoir plus ? Sachez qu'en aval, près du Pont de pierre, se trouvait un ensemble de deux moulins qui se faisaient face de part et d'autre de l'Isle. Sur la rive droite, le moulin bladier de Sainte-Claire, portant le nom d'un ancien couvent proche a connu au moins trois dénominations : moulin du Viguier, moulin de Labattut et moulin de Las Monzas.

Au XIIIème siècle, Hélie Viguier avait une rente sur le moulin appelé « al Vegier », qui deviendra moulin de Labattut au XIVème siècle. C'est donc celui qui porte plus tard la dénomination de Sainte-Claire en raison du couvent du même nom, fondé à la fin du XIIème siècle.

En 1352, Pierre de Labattut reconnait devoir aux maires et consuls « 40 sous pour raison de son moulin del Vigier ». Le moulin est équipé de 4 paires de meules en 1431, mues par des roues verticales, trois à grains et la quatrième pour l'huile.

Le chapitre de saint-Front a également un certain nombre de droits sur le moulin. En 1464, le moulin appartient pour une demi-part à un riche marchand drapier, Géraud Arnaud dit de Seguy ou de Golce. Il achète la totalité dix ans plus tard et le moulin de Cachepur à Jean Cailherot en 1484.

Au XVIIème siècle, le moulin est dit « de Las Monzas », « des Nones ». Au XIXème siècle, Dufaure de Rochefort rachète les deux moulins jumeaux et les meules sont remplacées par les machines d'une filature de laine fondée par Léon Barret qui s'associe en 1844 aux frères Courtey installés au Toulon depuis 1842. Le moulin de Sainte-Claire est alors délaissé pour la filature du Toulon.

En 1855, Marc Seguy acquiert les deux moulins. Le moulin de sainte-Claire prend sa forme actuelle lors du creusement du canal en 1857. En 1878, les moulins jumeaux sont vendus à la société Feyfant et Cie. Ils sont alors équipés de cinq paires de meules à grains mues par cinq roues à aubes. Lorsque les eaux le permettaient, on pouvait moudre 50 hectolitres de froment par jour.

En 1947, le moulin est abandonné. En 1954, il devient une fabrique de couleurs. La Compagnie royale des couleurs est en activité jusqu'en 1970. Depuis 1985, c'est le siège du club de canoë-kayak de Périgueux.

Martine Balout - Responsable
Service Ville d'Art et d'Histoire - Ville de Périgueux

Les administrateurs de l'APAM

Président fondateur : Charles GIRARDEAU
Président : Alain PERIER
Moulin neuf - 24200 Carsac-Aillac - Tél. : 05 53 59 38 68
Vice-Présidentes : Elisabeth CAZENAVE, Jacqueline LAVERGNE-DEMARTHE
Secrétaire : Jean-François DUMAS
Le Maine-Moulin - 24400 Beauronne - Tél. : 05 53 80 05 25
Trésorier : Pascal CAZENAVE
Moulin bas - 24200 Saint-Vincent-le-Paluel - Tél. : 05 53 54 49 25
Administrateurs : Colette et Claude ALEMANT, Martine BOYER, Pierre HIVERT, Jean-Claude GREGORY, Patrick HAUTEFAYE, Abraham HUISJMAN

"Tourne Moulin" n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

Conception et réalisation : Avenir Impressions 05 53 31 05 68 - Imprimé en Périgord sur papier Condat®